



Notre barème transaction

Montant de la transaction	Honoraires TTC
De 1€ à 30 000€	3 000€
De 30 000€ à 50 000€	9%
De 50 000€ à 100 000€	8%
De 100 000€ à 200 000€	7%
De 200 000€ à 300 000€	6%
De 300 000€ à 400 000€	5,5%
Plus de 400 000€	5%

Honoraires de location à usage d'habitation :

- Charge locataire : plafond applicable - décret n° 2014-890 du 1er août 2014
- Charge bailleur : un mois de loyer hors charges + TVA

Honoraires de location à usage commercial ou de bureaux : 12% TTC du montant du loyer de la 1^{ère} période triennale à la charge du preneur

Honoraires de cession de fonds de commerce : 10% TTC du montant du loyer de la 1^{ère} période triennale + 10% TTC du montant de la cession à la charge du preneur

Honoraires pour la réalisation d'une estimation patrimoniale :

180€ TTC pour un appartement - 240€ TTC pour une maison individuelle

En cas de signature d'un compromis de vente avec l'agence, le montant de l'estimation est intégralement remboursé.

Commission minimale (hors location à usage d'habitation) : 3 000€ TTC

Les honoraires de l'agence sont à la charge de du vendeur, sauf convention expresse entre les parties.



Achat - Vente - Location

SAS au capital de 38 112,25 € - 381 813 609 R.C.S. Créteil - Carte Professionnelle : Transaction N° CPI 9401 2016 000 005 537 délivrée par la Préfecture de Paris Ile de France.
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®



Le barème gestion locative

Notre Garantie d'Action : nous nous engageons à mettre toute notre force, notre expérience et notre réseau au service de la gestion de votre bien.

Les services du Mandat Confiance

7,2% TTC des sommes encaissées

- Mise en place du mandat de gestion**
- Gestion locative courante** : appel et encaissement loyers/charges/allocations, quittancement, versement des fonds perçus
- Révision annuelle des loyers et régularisation des charges**
- Tenue de la comptabilité propriétaire** : compte-rendu de gestion détaillé, lecture commentée du premier document
- Contrôle du respect des obligations locatives** (assurance, entretien, vie du bail)
- Demande et suivi des attestations annuelles** (MRH, chaudière, cheminée...)
- Lettre de rappel et recouvrement amiable** (1ère relance LRAR)
- Gestion du congé locataire** : contrôle de validité et acceptation
- Décompte de sortie du locataire**
- Règlement des factures fournisseurs**
- Organisation et suivi des réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC**
- Demande de devis supérieurs à 200 € TTC**

Services complémentaires

Gestion créances, remise du dossier au commissaire de justice pour commandement de payer, procédure (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire)

Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)

Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux

Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique

Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Paiement des charges de copropriété

Réalisation d'une visite conseil

Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers

Frais d'administratifs (correspondance, extranet)

Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 € TTC : suivi et contrôle des travaux

Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)

Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété

Montage d'un dossier de subventions, suivi jusqu'à obtention des fonds

Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles

Représentation aux assemblées générales

Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion

« Permis de louer » : constitution du dossier et suivi

Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves

Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)

Assurance Loyers Impayés / Garantie Loyers Impayés *

Service référence	Service excellence	Coût hors forfait TTC
8,4% TTC	9,6% TTC	150€/dossier
●	●	100€
●	●	250€
●	●	50€/dossier
●	●	150€/dossier
●	●	20€/trimestre
●	●	90€/visite
●	●	90€/lot/an
●	●	2,5€/mois
●	●	150€ + 4% du montant des travaux
●	●	120€/lot
●	●	10€/lot/mois
●	●	250€/dossier
●	●	90€/heure
●	●	90€/heure
●	●	3€/m ² (logement vide) 5€/m ² (meublé)
●	●	90€/dossier
●	●	90€/heure
●	●	100€/heure
●	●	2,95% TTC
*	*	